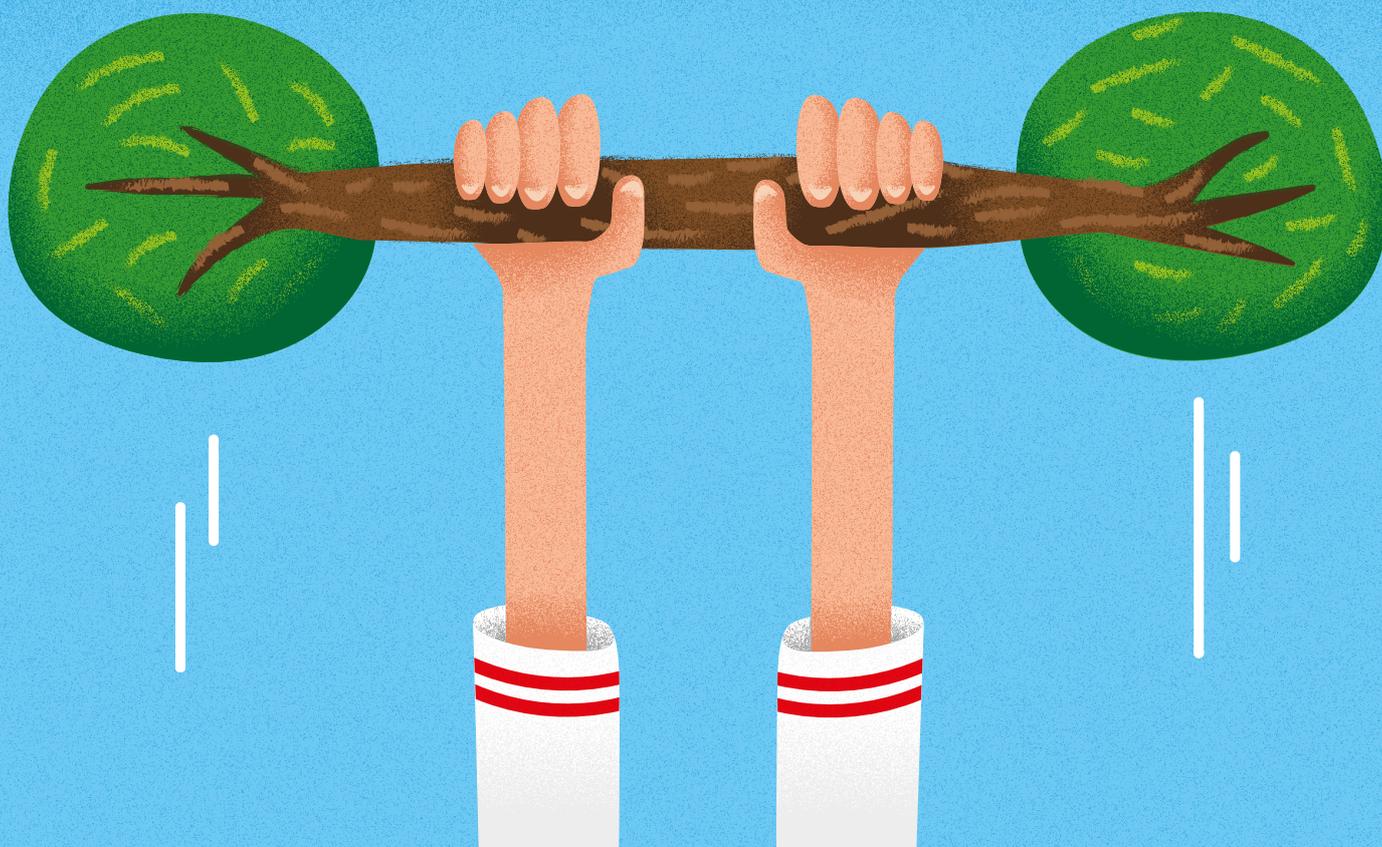


LES
DIMANCHES
DU
SPORT

Gardons la forme
grâce à des ateliers sportifs
gratuits et en plein air.



VOS SERVICES EN MAIRIE



2, pl. Ferdinand Brunot – 75675 Paris Cedex 14
Tél. : 01 53 90 67 14 – mairie14.paris.fr

MÉTRO-RER Mouton-Duvernet (M) 4 et Denfert-Rochereau (M) 4 6 (RER) B
BUS 38 58 68 88 92
STATIONS N°14032 et N°14008

HORAIRES

Les horaires d'ouverture de la mairie sont modifiés pendant la période de couvre-feu.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Ouverture à 13h le jeudi.

ACCUEIL

HALL D'ENTRÉE DE LA MAIRIE
Information et orientation, prises de rendez-vous pour les permanences en mairie, carte citoyenne.

ÉTAT CIVIL

REZ-DE-CHAUSSÉE, GRANDE SALLE
Délivrance d'actes de mariage, pacs, décès, affaires générales, titres sécurisés.

LOGEMENT

Relais Informations Logement et Habitat (RILH) Antenne Logement
2^e ÉTAGE, SALLE 219
Prise de rendez-vous par téléphone au 3975 et en ligne sur paris.fr/logementsocial

RÉGIE

2^e ÉTAGE – AILE B
Reçoit sans rendez-vous le matin, sur rendez-vous l'après-midi.
Les paiements Facil' Familles peuvent être effectués par internet ou dans toute autre mairie d'arrondissement.

CAISSE DES ÉCOLES

REZ-DE-CHAUSSÉE, GRANDE SALLE
Inscription à la restauration scolaire et calcul du tarif.
Tél. : 01 45 40 40 01

TITRES D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

BUREAU 4, REZ-DE-CHAUSSÉE, AILE A
Prendre rendez-vous pour le dépôt de demandes et renseignements sur :
www.paris.fr/cartedidentite-passeport

LES ÉLU·E·S DU 14^e

ADJOINT·E·S À LA MAIRIE

Amine BOUABBAS
 @Aminebouabbas
Premier adjoint
Éducation, petite enfance, familles et nouveaux apprentissages

Didier ANTONELLI
 @DidierAntonelli
Prévention, police municipale, tranquillité publique et Ville du quart d'heure
Quartiers Montparnasse-Raspail et Mouton-Duvernet

Agnès BERTRAND
 @bertrand_agnes
Urbanisme, logement et qualité de vie dans le parc social

Julie CABOT
 @julie.cabot.7
Solidarités et lutte contre les inégalités

Elliot DE FARAMOND
 @elliot_faramond
Vie associative et participation citoyenne

Guillaume DURAND
 @Guill_Durand
Transformation de l'espace public, végétalisation et espaces verts, voirie et mobilités

Anissa GHAI
 @Anissa.Ghaidi
Jeunesse et sport

Zoubir GHANEM
Politique de la Ville
Quartiers Didot-Plaisance-Porte de Vanves et Pernety

Valentin GUENANEN
 @Guenanen01
Commerces, artisanat, métiers d'art et tourisme

Sinda MATMATI
Transition écologique, plan climat, propreté et économie circulaire

Sidonie PARISOT
Alimentation durable, jardins partagés et condition animale
Quartiers Porte d'Orléans-Jean Moulin et Montsouris-Dareau

CONSEILLER·ÈRE·S D'ARRONDISSEMENT

Catherine CHEVALIER
 @chevcat2
Déléguée à l'accessibilité universelle, aux personnes en situation de handicap, à la lutte contre l'exclusion et à l'intégration

Jérôme MARCHAND
 @JeromeEnCuisine
Délégué à l'emploi, au développement économique, à l'économie sociale et solidaire

Hélène MERMBERG
Déléguée à la santé, aux séniors et à la solidarité entre générations

Thierry LE DEZ

CONSEILLER·ÈRE·S DE PARIS ET ADJOINT·E·S À LA MAIRE DE PARIS

Célia BLAUEL
 @Celia_Blauel
Seine, Prospective Paris 2030, Résilience

Florentin LETISSIER
 @f_letissier
Économie sociale et solidaire, économie circulaire et contribution à la stratégie zéro déchet

Olivia POLSKI
 @OliviaPolski
Commerce, artisanat, professions libérales et métiers d'art et mode

Pierre RABADAN
 @PierreRabadan
Sport, jeux olympiques et paralympiques

Hermano SANCHES RUIVO
 @hermanosanches
Europe
Mémoire et Europe pour le 14^e

CONSEILLER·ÈRE·S DE PARIS

Maxime COCHARD
 @MaximeCochard

Mélody TONOLLI
 @melodytonolli
Culture, patrimoine et vie nocturne pour le 14^e

OPPOSITION MUNICIPALE

Marie-Claire CARRERE-GÉE
 @MCCG
Conseillère de Paris

Patrick VIRY
 @PatrickViry
Conseiller de Paris

Stéphanie CLAUX
 @StephanieClaux
Conseillère d'arrondissement

Bruno SAINTE ROSE
Conseiller d'arrondissement

Jean-François ALEXANDRE
Conseiller d'arrondissement

Éric AZIÈRE
Conseiller d'arrondissement

Cédric VILLANI
 @VillaniCedric
Conseiller d'arrondissement

3975
numéro unique de la Ville de Paris (coût d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h



© Vincent Jarousseau

AMINE BOUABBAS

Premier adjoint
en charge de l'Éducation, de la petite enfance, des familles et des nouveaux apprentissages

@AmineBouabbas

ÉDITORIAL

Qu'est-ce qu'on fait cet été ? C'est la question que l'on se pose tou-te-s, après deux printemps si particuliers.

On se donne rendez-vous, d'une terrasse à l'autre, on retrouve nos proches, nos commerçant·e·s, les salles de cinéma et les théâtres qui nous ont tant manqué...

L'équipe municipale vous souhaite, encore plus cette année, de passer de très bonnes vacances. Dans le 14^e, vous aurez le choix : vous initier à votre prochaine activité à l'occasion des Dimanches du sport, vous amuser en famille dans les cours d'écoles qui restent ouvertes, participer à un atelier zéro déchet, un cours culinaire ou encore assister à un spectacle, avec la programmation variée de notre appel à projets, Aimer l'été.

Bel été.

SOMMAIRE

p. 4 - **LA VACCINATION S'ACCÉLÈRE**

p. 5 - **ÇA S'EST PASSÉ DANS LE 14^e**

Le Budget participatif se poursuit, Distribution alimentaires pour les étudiants, Collecte de produits d'hygiène intime dans les établissements publics

p. 6 - **LES DIMANCHES DU SPORT**

p. 7 - **S'ENTRAÎNER ET GARDER LA FORME**

p. 8 - **MOIS PARISIEN DU HANDICAP**

Changeons le regard sur la différence

p. 9 - **PLAN CANICULE**

p. 10-11 - **ICI, MES BIODÉCHETS ONT DE LA VALEUR**

p. 12 - **UNE ANNÉE PARTICULIÈRE**

p. 13 - **LES ÉCOLES BOUGENT PENDANT L'ÉTÉ**

p. 14-15 - **TRIBUNES**

▶ RESTEZ INFORMÉ·E !

Suivez la mairie du 14^e sur les réseaux sociaux :

MairieParis14
 @MairieParis14
 @Mairie14Paris

Pour recevoir notre newsletter hebdomadaire, abonnez-vous en ligne sur :

mairie14.paris.fr

Pour vous abonner en un clic, scannez-moi

Vous avez une question, vous souhaitez nous faire part d'un projet ou partager une idée avec nous, vous pouvez aussi nous contacter sur l'adresse mail : citoyennetemairie14@paris.fr

Chaque demande est lue par l'équipe municipale et une réponse est apportée dans les meilleurs délais.

3975
numéro unique de la Ville de Paris (coût d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Directrice de la publication : Carine Petit – Responsable de la rédaction : Khadija Chaoui. Rédaction : Manon Folléa. Photos : Camille Dampierre, iStockphoto, Vincent Jarousseau. Couverture : Clémence Joly. Courriel : citoyennetemairie14@paris.fr Contact : Tél. : 01 53 90 68 36 - 2, place Ferdinand Brunot, 75675 Paris CEDEX 14. Création graphique : Advitam Tirage : 74000 ex. Impression : LA MAISON DES IMPRESSIONS Distribution : Privilège Communication – papier certifié PEFC gestion durable des forêts.



LA VACCINATION S'ACCÉLÈRE

En mai, le centre de vaccination 14 a connu une forte augmentation des doses. À présent, nous en recevons 6 300 par semaine, contre 600 en janvier. Fin avril, le site de la mairie Annexe a enfin atteint sa capacité maximale avec 1030 rendez-vous par jour.

Jusqu'ici, le calcul du nombre de doses s'appuyait sur le prorata de la population âgée de plus de 75 ans. Depuis avril, il se base sur la répartition de la population générale par arrondissement. Avec 10 fois plus de doses qu'en janvier, les créneaux ouverts sont plus nombreux et les personnes dans le centre aussi. Cela peut parfois créer des attroupements jusque-là inédits rue Pierre Castagnou. **Il n'est pas nécessaire d'arriver en avance à votre rendez-vous**, le parcours de vaccination est très fluide.

MERCI AUX BÉNÉVOLES !

Les bénévoles du 14^e sont très impliqués et permettent de faire vivre les centres de vaccination avec convivialité. Pour l'instant, l'équipe est au complet mais la situation peut évoluer en fonction de l'arrivée des doses et de l'actualité.

LES 20 ET 27 JUIN

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Toutes les dispositions de protection sanitaire seront prises lors de ce scrutin pour permettre aux électeur·rice·s, aux membres du bureau de vote et aux scrutateurs·rice·s mobilisé·e·s, de voter et de dépouiller dans des conditions de sécurité maximale.

La montée en puissance de la vaccination



DEPUIS LE 18 JANVIER, PLUS DE 50 000 DOSES INJECTÉES DANS LE 14^e !

Si vous souhaitez faire partie de la réserve des bénévoles, n'hésitez pas à envoyer un mail à citoyennetemairie14@paris.fr.

RDV 2^e INJECTION

Les rendez-vous pour une deuxième injection doivent être pris dans le centre où vous avez effectué votre première injection.

NOUVEAU CENTRE DE VACCINATION

Un second centre a ouvert ses portes mi-mai au sein du Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph, 185 rue Raymond Losserand. Ouvert du lundi au dimanche, de 9h à 18h, sur rendez-vous uniquement (Doctolib.fr ou 3975).

Pour pouvoir voter, vous devez **être inscrit·e sur les listes électorales**. Pour vérifier votre situation électorale ou l'emplacement de votre bureau de vote : service-public.fr.

Comment voter par procuration ?



Simple et utile, le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un·e électeur·rice de son choix, désigné·e comme mandataire.

Vous pouvez donner procuration jusqu'à la veille du scrutin auprès d'un commissariat ainsi qu'auprès du tribunal judiciaire de Paris situé dans le 17^e arrondissement, par le biais d'un formulaire et sur présentation de la carte nationale d'identité. Il est toutefois recommandé d'effectuer la démarche au plus tard quelques jours avant le scrutin pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

Si votre état de santé vous empêche de vous déplacer, vous pouvez demander, par écrit, avec un certificat médical ou justificatif de l'infirmité, à ce qu'un personnel de police se déplace à votre domicile pour établir la procuration. Vous pouvez donner procuration à toute personne inscrite sur les listes électorales à Paris.

Plus d'information : mairie14.paris.fr

ÇA SE PASSE DANS LE 14^e

Le budget participatif se poursuit



La phase d'étude sur la recevabilité des projets s'est poursuivie courant avril et jusqu'en juillet par plusieurs étapes techniques de redéfinition avec les porteur·euse·s de projets. Quand il y a des difficultés à juger un projet recevable ou non, il est possible qu'il soit demandé aux porteur·euse·s de venir

expliquer leurs intentions lors d'un atelier d'**acceptabilité**. Cela concernait 11 projets de l'arrondissement.

Une cinquantaine d'autres projets déposés pour le 14^e se sont vus proposer soit **une co-construction, soit un regroupement**. La première invite à se rapprocher d'une autre équipe afin de récrire un projet commun et ainsi, éviter que deux projets proches se fassent concurrence dans le cas où les projets iraient jusqu'à la phase de vote. Le regroupement, quant à lui, concerne les dossiers acceptés, qui seront directement regroupés pour porter au vote un projet global et augmenter les chances de succès. Si ces projets globaux sont gagnants à l'issue du scrutin, toutes les propositions qui les composent seront, sauf difficulté particulière, réalisées. L'étape suivante est le **vote des Parisien·ne·s, prévu du 9 au 26 septembre**, pour choisir les lauréats de l'année 2021.

Distributions alimentaires pour les étudiant·e·s

Un nouveau point de distribution de colis alimentaires à destination des étudiant·e·s a été inauguré le 22 avril, Halle Julia Bartet. **L'association Cop'1** lutte contre la précarité étudiante grâce à l'organisation de distributions gratuites d'inventus de denrées alimentaires et de produits de première nécessité. Les distributions ont lieu **chaque jeudi, de 18h30 à 20h30, 12 Place de la Porte de Vanves**. Pour s'inscrire, envoyer un courriel à distributions@cop1.fr.

Collecte de produits d'hygiène intime dans les établissements publics



L'association Règles élémentaires, en partenariat avec la Mairie et les lieux publics volontaires, ont lancé une collecte de produits d'hygiène intime, afin de lutter contre la précarité menstruelle. Depuis le 28 mai, **Journée mondiale de l'hygiène menstruelle**, vous pouvez déposer vos dons dans le hall de la Mairie, à la piscine Thérèse et Jeanne Brulé, dans les bibliothèques Aimé Césaire et Benoîte Groult, au Gymnase Alice Millat et au Centre sportif Rosa Parks, dans les boîtes dédiées. Tous les produits jetables et réutilisables, non périmés, jamais utilisés et emballés individuellement sont acceptés. En France, près de 2 000 000 de femmes souffrent de précarité menstruelle. Les femmes sans-abri ou mal-logées sont particulièrement touchées. Si vous souhaitez organiser une collecte et pour plus d'information sur les actions :

www.regleselementaires.com



LES DIMANCHES DU SPORT !

En juin, la Mairie du 14^e vous propose avec les clubs sportifs et l'Office du Mouvement Sportif du 14^e de garder la forme en participant à des ateliers sportifs gratuits et en plein air. Retrouvez-nous tous les dimanches après-midi et participez à nos activités, seul-e, entre ami-e-s ou en famille.

Nous vous attendons en tenue de sport !

Cette première édition proposera de nombreuses activités, pour pratiquer ou découvrir : badminton, escrime, yoga, capoeira, danse country, basket, football, boxe, art martial, cirque et bien d'autres encore ! Toutes ces activités seront réparties dans plusieurs lieux de l'arrondissement, en accès libre et gratuit.

DIMANCHE 6 JUIN

à partir de 14h30

• Du 2 au 34 Boulevard Edgard Quinet

Capoeira, arts martiaux, taekwondo, karaté, aikido, krav maga, judo, gymnastique artistique et détente, escrime, course à pied, roller, tennis de table.

DIMANCHE 13 JUIN

à partir de 14h30

• Devant le gymnase Alice Milliat

Badminton, volley, échecs, arts martiaux, tai jiquan, qi gong, karaté traditionnel d'Okinawa, kobudo d'Okinawa, Karaté gojuryu, boxe anglaise, cirque, préparation physique à la course à pied, yoga, initiations randonnée et marche nordique.

DIMANCHE 20 JUIN

à partir de 14h30

• Square du Cardinal Wyszyński

Tennis, capoeira, arts martiaux, danse orientale, danse salsa, rugby en fauteuil, danse classique, hip hop, jazz.

DIMANCHE 20 ET 27 JUIN

à partir de 14h30

• Boulodrome Stade Elisabeth

17 avenue Paul Appell
Pétanque.

DIMANCHE 27 JUIN

à partir de 14h30

• Parvis MPAA

Danse, gymnastique rythmique.

• Centre sportif Jules Noël

Escalade, football, futsal, skate, tandem, athlétisme, basket.

• Promenade Nardal

Arts martiaux, capoeira, taekwondo, karaté, aikido, krav maga, judo...



ANISSA GHAYDI

Adjointe en charge de la jeunesse et du sport
anissa.ghaidi@paris.fr

« Après de longs mois contraints dans nos pratiques, retrouver la forme et la santé est devenu vital. Chaque dimanche de juin, dans les équipements sportifs et les espaces verts du 14^e, retrouvons-nous pour prendre l'air et nous faire du bien ! Parce que le sport est un formidable vecteur du bien être personnel, de joie collective et une véritable source d'épanouissement physique et mental, nous vous souhaitons nombreuses et nombreux, petit-e-s et grand-e-s, pour ces quatre après-midi sportifs ! »

© Vincent Jarousseau

SOUTIEN AUX ACTEUR-RICE-S DU SPORT

Un plan de soutien de près de 6 millions d'euros pour le sport parisien a été voté à l'occasion du dernier Conseil de Paris de l'année 2020. Il a permis de venir en aide aux clubs et associations en grandes difficultés financières en raison de la crise. Retrouvez plus d'infos sur paris.fr

32 clubs de haut niveau et **361 clubs** amateurs parisiens vont bénéficier de **1,6 million d'euros** de subventions supplémentaires

3,7 millions d'euros d'exonérations de redevances ont été accordés à **29 partenaires** de concession sportive

plus de **550 000 euros** ont été investis pour améliorer l'accueil et la pratique sportive dans les équipements sportifs



S'ENTRAÎNER ET GARDER LA FORME

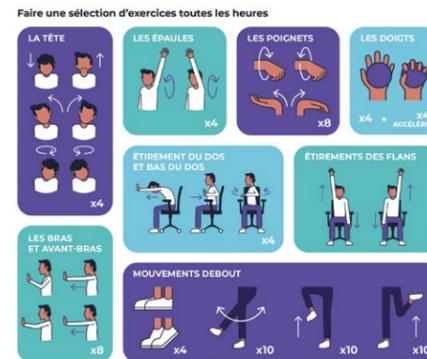
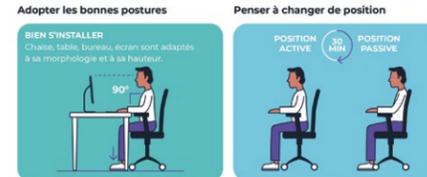
RÉOUVERTURE DES GYMNASES, PISCINES ET SALLES DE SPORT POUR TOU·TE·S

Après la reprise de l'activité associative pour les mineurs le 19 mai, les Parisien·ne·s peuvent reprendre une activité sportive dans les piscines, les gymnases et les salles de sport depuis le 9 juin, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Durant tout l'été, la Ville de Paris proposera également de nombreuses activités sportives gratuites sur Paris Plages et sur l'ensemble du territoire parisien en lien avec les associations et clubs locaux.

FAIRE DU SPORT DANS LES ESPACES VERTS

Que vous soyez pongiste, passionné·e de fitness ou basketteur·euse, vous pouvez pratiquer votre discipline dans les squares, parcs et jardins parisiens ! L'accès se fait aux horaires d'ouverture de l'espace vert concerné. Le square Aspirant-Dunand, par exemple, vous invite à prendre votre raquette ou votre ballon orange. Côté square Jules Durand, ce sera plutôt de la gym. Retrouvez sur Paris.fr tous les espaces verts où pratiquer.

Faire du sport EN MODE TÉLÉTRAVAIL



Faire du sport TOUS ENSEMBLE À LA MAISON



RÉSERVER UN « COURT » DE TENNIS

Les cours de tennis extérieurs ou couverts sont de nouveau accessibles ! Grâce au site internet **Paris Tennis**, vous pouvez réserver en ligne votre court de tennis. Le Centre sportif Elisabeth Porte d'Orléans propose 9 courts, dont 3 en extérieur, sur réservation via tennis.paris.fr.

PARIS SPORT VACANCES

Durant toutes les vacances d'été, de nombreux stages seront proposés aux jeunes parisiens de 7 à 17 ans, sur l'ensemble du territoire parisien. Les disciplines seront variées : rollers et skateboard, athlétisme, handisport, basket-ball, rugby, football, cirque, escalade... L'ensemble des stages se feront dans le respect des règles sanitaires en vigueur cet été. Les inscriptions débuteront début juin sur paris.fr

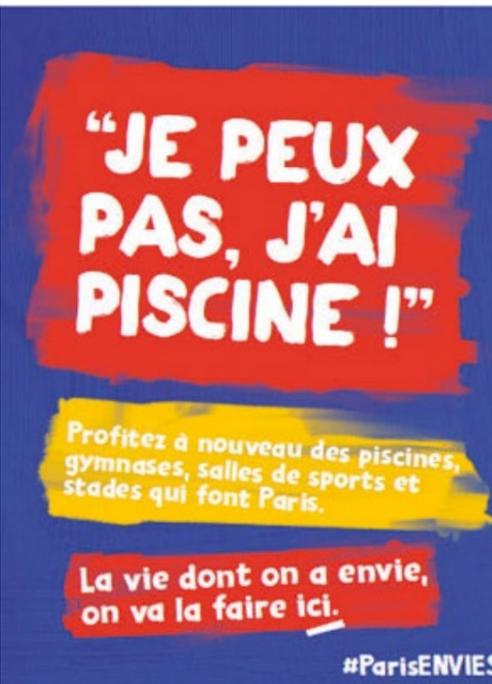
PARIS SPORTS DIMANCHES ESTIVAUX

À partir du 13 juin et jusqu'à fin septembre, rendez-vous tous les dimanches matins dans l'un des 10 sites parisiens (place ou parc) pour faire du sport en famille. Des éducateurs sportifs du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) vous attendent pour faire du sport en plein air quel que soit votre niveau. Les cours seront réalisés selon le protocole sanitaire en vigueur. Renseignements sur Quefaire.paris.fr

Les éducateur·rice·s de la Ville de Paris vous proposent plus de **40 vidéos** de cours de sport à réaliser depuis chez vous.



Rendez-vous sur le site **Que Faire à Paris !**



MOIS PARISIEN DU HANDICAP

CHANGEONS LE REGARD SUR LA DIFFÉRENCE

Le Mois Parisien du Handicap, organisé par les bénévoles du Conseil Local du Handicap du 14^e, en partenariat avec la Mairie et la Ville de Paris, aura lieu **du 1^{er} au 30 juin**. Spectacles, conférences, débats et performances vidéos, culturelles, artistiques et sportives seront présentés par les acteur·rice·s du handicap et les habitant·e·s.

Les conférences du vendredi

➔ **LE 4 JUIN DE 19H À 21H**

"Le handicap ? Rien n'empêche l'être humain d'avoir de l'humour", par Anne-Marie Dubois (Hôpital Saint-Anne)

➔ **LE 11 JUIN DE 19H À 21H**

Interventions sur le thème "sport et handicap"

➔ **LE 18 JUIN DE 14H À 21H**

TABLE-RONDE AUTOUR DE L'EMPLOI

La conférence est organisée en collaboration avec Stéphanie Berthome, Doctorante de l'Université de Rennes, ayant réalisé une thèse sur « *L'entreprise, un levier pour l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap* » et en partenariat avec le Paris Pour l'Emploi 14. Elle proposera des regards croisés entre les chercheurs, sur le handicap et l'insertion-emploi.

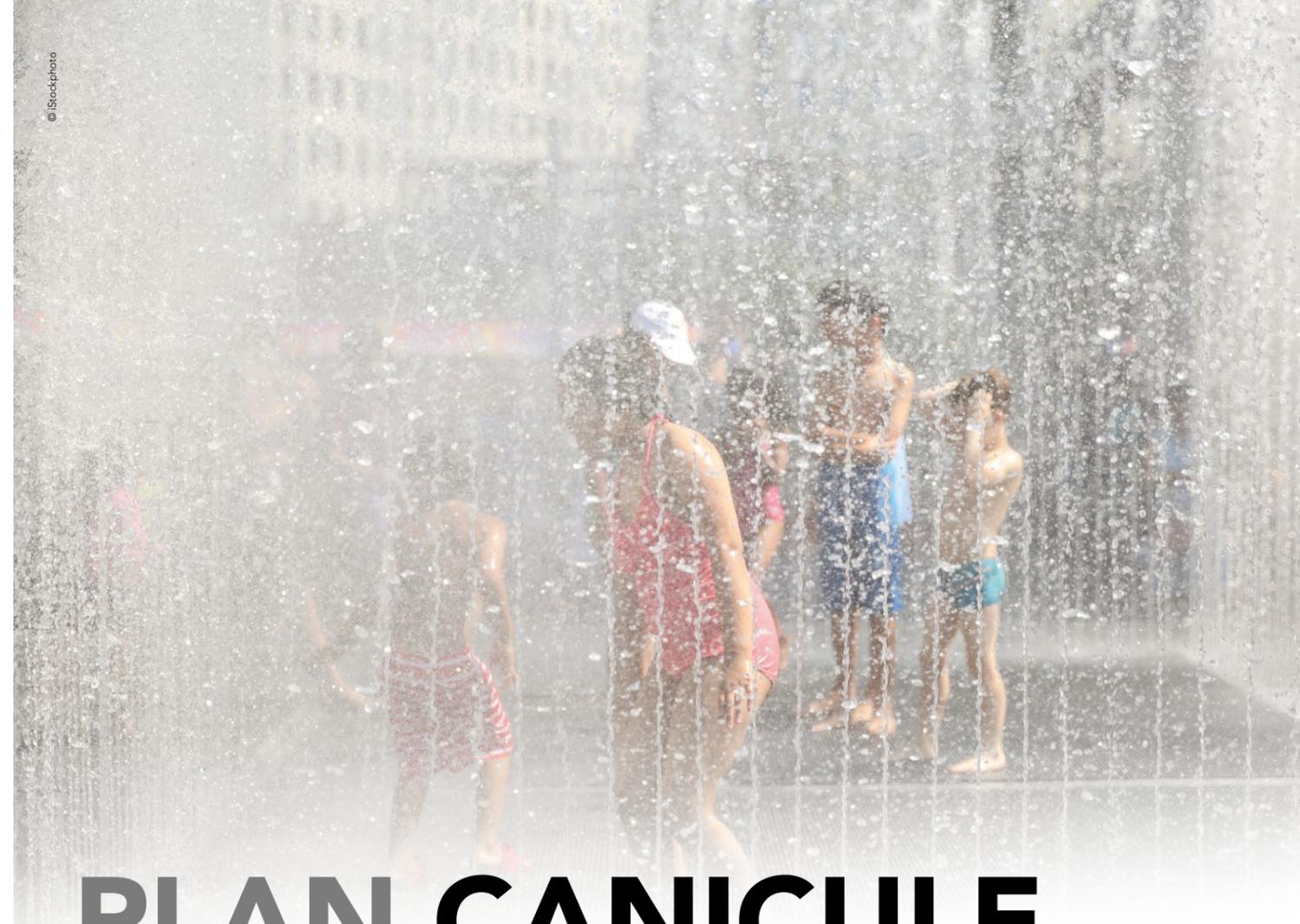


Pour suivre le programme des animations et les temps forts, rendez-vous sur la page Facebook « **Les Rendez-vous du MPH** ».

➔ **LE 25 JUIN DE 19H À 21H**

"L'archéologie du handicap" par Valérie Delattre, archéo-anthropologue (Inrap).

Événements sur inscription à l'adresse **MPHparis14@gmail.com**



PLAN CANICULE

Afin de prévenir d'éventuelles vagues de chaleur, parfois difficiles à vivre pour les plus fragiles, le dispositif canicule est déployé du **1^{er} juin au 15 septembre**. Durant cette période, les personnes inscrites sur le fichier Reflex sont appelées régulièrement par les agent·e·s de la Ville, pour prendre des nouvelles et sensibiliser aux bons gestes pour se protéger. Nous avons tou·te·s un rôle à jouer en étant attentif·ve·s à son voisin, sa voisine et en se saisissant des outils mis en place par la Ville.

Les personnes de plus de 65 ans, isolées et/ou en situation de handicap peuvent s'inscrire auprès des services de la Ville :

- par téléphone en composant le 3975 (coût d'un appel local à partir d'un téléphone fixe) ;
- en remplissant le bulletin d'inscription en ligne sur [Paris.fr/reflex](https://paris.fr/reflex) ;

- en récupérant le formulaire au Centre d'action sociale de la Ville de Paris rue Brézin ou à l'accueil de la mairie. Il devra être complété et retourné à l'adresse : Ville de Paris - DASES-REFLEX, sous-direction de l'autonomie, 94-96 quai de la Rapée, 75012 Paris.

L'inscription peut être réalisée par un proche, le médecin traitant ou un·e intervenant·e à domicile, avec l'accord de la personne.

Plus de 900 lieux pour se rafraîchir à Paris

Fontaines, brumisateurs, piscines, musées, lieux de culte, mairies... Certains espaces verts resteront également ouverts la nuit en période de forte chaleur. La cartographie des lieux publics dits rafraîchis, ou îlots de fraîcheur, est disponible sur [Paris.fr/canicule](https://paris.fr/canicule). Vous retrouverez également les consignes à suivre lors de températures élevées.

Plus d'information prochainement sur le dispositif canicule dans le 14^e sur mairie14.paris.fr

ICI, MES BIODÉCHETS ONT DE LA VALEUR

À Paris, les déchets organiques représentent encore 22 % des ordures ménagères. Composter ses biodéchets permet de recycler ses déchets de cuisine et de jardin et de produire naturellement de l'engrais pour les plantations. Le 14^e dispose déjà de 3 collectes sur les marchés, 11 composteurs de quartier et un peu plus 60 composteurs en pied d'immeuble.



Découvrez comment rejoindre le mouvement !

Chacun·e peut rendre utiles ses déchets alimentaires en les déposant dans des points de collecte sur les marchés. Ils sont valorisés pour produire, par exemple, du biogaz ainsi que du fertilisant.

Ce nouveau geste de tri est une manière concrète et facile d'agir au quotidien pour protéger notre environnement et lutter contre le gaspillage des ressources naturelles.

C'est quoi les biodéchets ?

- les restes et les préparations de repas, qu'ils soient de nature végétale ou animale (épluchures, os, restes de viande, coquilles etc.) ;
- le thé (en sachet ou en vrac) et le café ;
- les mouchoirs, essuie-tout, boîtes d'œufs en carton.

Pourquoi les séparer des autres déchets ?

Les incinérer relève aujourd'hui du gaspillage. Nos déchets représentent une ressource importante en matière et en énergie ainsi qu'une éventuelle source de revenus lorsqu'ils rejoignent un des nombreux circuits de valorisation existants.

LES MARCHÉS DE PROXIMITÉ COLLECTENT VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES

Comment participer ?

Appelez le service local de propreté au 01 56 53 10 20 qui vous fournira un bio-seau, des sacs compostables, ainsi que de la documentation afin de vous aider au mieux dans le tri du quotidien.

Sur quels marchés ?

Sur le marché Brune et le marché Edgar Quinet, dès juillet 2021 au marché Mouton-Duvernet et à partir de Septembre 2021 pour le marché Villemain.

LES COMPOSTEURS DE QUARTIER

Gérés par des associations, les composteurs de quartier sont situés en extérieur sur l'espace public, comme les jardins partagés.



Selon les sites, vous pouvez venir déposer vos déchets en accès libre. Pour cela, il suffit de contacter l'association en charge du composteur, la liste est sur mairie14.paris.fr. Si le site est déjà complet, vous pouvez vous inscrire sur liste d'attente ou vous organiser pour en créer un nouveau à proximité dans votre quartier.

N'hésitez pas à écrire à l'adresse suivante : le14durable@paris.fr. Nous vous accompagnerons pour vous expliquer les différentes démarches à suivre ou vous mettre en lien avec d'autres habitant·e·s.

LES COMPOSTEURS EN PIED D'IMMEUBLE

Si vous souhaitez installer un composteur au sein de votre immeuble, les critères suivants sont nécessaires :

- un petit espace vert en pied d'immeuble ou local ;
- un accord du syndic ou du bailleur ;
- un minimum de 10 foyers ;
- l'existence de débouchés pour le compost au sein du site.

Si ces conditions sont réunies, nous vous invitons à contacter dpe-compostage@paris.fr, les services de la ville ne manqueront pas de vous accompagner dans cette démarche.

LES LOMBRI-COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Vous souhaitez composter chez vous, grâce au lombricomposteur individuel, qui va produire de l'engrais pour vos plantes. Nous organisons régulièrement des distributions pour celles et ceux qui souhaitent s'engager dans la démarche. Envoyez-nous vos coordonnées à le14durable@paris.fr pour être informé·e de la prochaine distribution.

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE DES ALCHEMISTES

Dans le quartier zéro déchet, situé entre les rues d'Alésia, Saint-Yves, Tombe Issoire et l'avenue René, 4 bornes de points d'apport volontaires de biodéchets ont été installées en juillet 2020.

Cette expérience est menée par les Alchimistes en lien avec le collectif des hypervoïsin·s. Elle a été prolongée jusqu'en août 2021 et

• SUR CE MARCHÉ •

COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

DANS LE BAC PRÉVU À CET EFFET

PRÉPARATION DE REPAS

PRODUITS ALIMENTAIRES PÉRIMÉS, SANS EMBALLAGE

RESTES DE REPAS

FIN DE REPAS

LE SAC DOIT ÊTRE COMPOSTABLE

Vous pouvez jeter ICI vos déchets alimentaires lors DES HEURES DE TENUE DU MARCHÉ

APPORTEZ ICI VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES

VILLE DE PARIS

LE 14 DURABLE

6 nouvelles bornes seront prochainement installées pour accueillir des nouveaux·elles participant·e·s. Une participation symbolique de 1 € est demandée. La mairie a fourni les bio-seaux.

DANS LES CANTINES SCOLAIRES

Deux circuits de valorisation des biodéchets des cantines existent dans le 14^e : un par la Ville de Paris via la Direction de la Propreté et de l'Eau et un second par les Alchimistes, via un marché de la Caisse des écoles.

Pour vous tenir informé·e de toute l'actualité de la transition écologique dans l'arrondissement, envoyez-nous vos coordonnées à le14durable@paris.fr

UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

Cette année a été marquée par les difficultés liées à l'épidémie mais surtout par la volonté des agent·e·s de la Ville de maintenir la continuité pédagogique et le lien avec les enfants dans le respect des protocoles sanitaires.

Chacun·e a dû s'adapter au quotidien pour faire en sorte que chaque enfant puisse au mieux vivre sa journée : à l'école, dans les centres de loisirs et à la cantine.



L'adaptation et l'ingéniosité ont été les maîtres mots. Nous avons tout fait pour que les différentes contraintes imposées aux enfants soient les plus ludiques possible afin de rendre cette période compliquée plus facile à vivre. La continuité du service public et en particulier l'école dans son ensemble a été salvatrice pour beaucoup d'enfants. »

Julia LEGENDRE, Responsable éducative ville



Ce que je retiens de cette période, c'est que nous avons réussi, malgré tout et en dépit de nombreuses contraintes, à inventer et trouver des moyens que nous n'avions pas à disposition (réseaux sociaux, plateforme numérique) pour maintenir ce lien, offrir aux enfants et aux parents une continuité pédagogique même bousculée. »

Catherine EVRARD,
Directrice maternelle 13 ouest



La crise sanitaire aura demandé beaucoup d'engagements de la part de l'ensemble des agent·e·s et je les remercie d'avoir tenu bon et d'être restés présent·e·s au service des enfants. »

Patrick LAFOLLIE, directeur de la Caisse des Écoles du 14^e



Malgré les protocoles sanitaires, nous avons toujours recherché du mieux que nous pouvions à conserver de la convivialité pour les enfants et à faire du temps du déjeuner un temps joyeux et un moment de découvertes gustatives. »

Sylviane FLERIAG,
cheffe de la cantine du 12/14 Alésia
et de la Tombe Issoire



Un samedi matin en famille
Les Poussins du 14^{ème}
Ateliers Parents-Enfants

- › 15 mai 2021
- › 29 mai 2021
- › 12 juin 2021
- › 26 juin 2021

Multi-accueil
Les Ti Manmai (Jourdan)
78 Bd Jourdan – 14^{ème}

Gratuit sur inscription :
lieu.accueil.enfant.parent@groupe-sos.org

de 9h30 à 12h

en collaboration avec Acte 21-CRTH et l'atelier de la relation

CRESCENDO GROUPE SOS JEUNESSE



VILLE DE PARIS

S'AMUSER EN FAMILLE

LA CRÈCHE MARINIERS OUVRE AU PUBLIC TOUS LES SAMEDIS MATIN

- 1 RUE DES MARINIERS, 75014 PARIS
- ACTIVITÉS GRATUITES POUR LES ENFANTS DE 0 À 6 ANS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE
- DANS LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES

Accueillir dans la limite des places disponibles.
Renseignements : atelierparentsenfants.momartre@gmail.com

Programme complet sur quefaire.paris.fr



Ouverture des cours de récréation

Depuis fin janvier, les cours d'écoles parisiennes ouvrent aux habitant·e·s et aux familles du quartier un samedi par mois, de 10h à 19h. Certaines accueillent gratuitement des animations, organisées en partenariat avec des associations. La programmation complète est annoncée par les écoles aux familles. Au-delà de ces activités, les cours restent accessibles pour jouer, lire ou se rencontrer.

Bal populaire, ateliers artistiques, initiations aux gestes qui sauvent, théâtre... Des animations intergénérationnelles seront organisées tout l'été par la Ligue de l'Enseignement cour Jean Dolent !

Les cours maternelles Jacquier et 13 Ouest et élémentaire Asseline ont ouvert pour la première fois samedi 15 mai. Cours de yoga, de handball ou encore lecture de contes sont au programme. Jacquier accueillera le Théâtre 14 autour d'un « spectacle baladé », co-construit avec les habitant·e·s du quartier (sur réservation via la billetterie en ligne : **theatre14.mapado.com**).

LES ÉCOLES BOUGENT PENDANT L'ÉTÉ

Comme tous les étés, les vacances vont permettre de réaliser un maximum de travaux dans nos écoles.

Développement des cours oasis

dans les maternelles Jean Dolent, Hippolyte Maindron, Maurice d'Ocagne et 3 bis Alésia. Les cours de récréation des écoles et collèges parisiens sont progressivement transformés en oasis. L'objectif est de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tou·te·s !

Accessibilité

Un ascenseur et des travaux de mise aux normes vont être réalisés, afin

de rendre l'école élémentaire Pierre Larrousse 100 % accessible. Le jardinnet devant l'élémentaire 3 Alésia et la petite cour de la façade du collège Saint-Exupéry seront **végétalisés**.

Les **sanitaires** de la maternelle Maurice d'Ocagne seront rénovés. Plusieurs interventions sont prévues pour l'**isolation des bâtiments** dans les maternelles 23 Boulard, 13 Ouest, Maurice Ripoche, 55 rue Maurice Ripoche et Hippolyte Maindron, les élémentaires Rouvier, 5 rue Prisse

d'Avennes et le groupe scolaire 12 Alésia - Tombe Issoire. La rénovation de la toiture est également programmée au Collège Alberto Giacometti.

Les projets artistiques

La fresque de la cour maternelle 77 Tombe Issoire se conclut et celle de la façade de l'élémentaire 3 Alésia se lance.

Sécurité

Les systèmes de sécurité incendie de l'élémentaire 3 rue d'Alésia et de la maternelle 15 rue Antoine Chantin seront remplacés. Il sera procédé à la mise aux normes électriques de la maternelle 22 rue Antoine Chantin.

RETROUVER UNE VIE SOCIALE ET CULTURELLE DANS LE 14^e ARRONDISSEMENT !

Depuis le 19 mai, Paris et le 14^e arrondissement retrouvent petit à petit leurs habitudes en terrasse, dans les commerces de proximité, au théâtre ou encore au cinéma. C'est un soulagement de franchir cette nouvelle étape qui était attendue par les commerçants, les artistes et les habitantes et habitants de notre

arrondissement. Le nombre de personnes en terrasse le 19 mai au soir témoigne de ce besoin de se retrouver.

La Mairie de Paris et du 14^e arrondissement ont pleinement joué leurs rôles dans la préparation de cette nouvelle étape en échangeant régulièrement avec l'ensemble des acteurs comme les commerçants ou les artistes, afin de s'assurer du respect des règles et des usages de l'espace public.

Cette nouvelle étape doit nous mener à la fin du mois de juin qui, nous l'espérons tous, permettra la fréquentation des commerces, des marchés, des cinémas, des salles de

spectacle, des musées, des salles des fêtes ou des bibliothèques sans limitation quantitative.

Surtout, cette amélioration est rendue possible grâce à l'augmentation des personnes vaccinées et tout le groupe Paris En Commun souhaite rendre hommage à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé qui est mobilisée du lundi au samedi dans les locaux de la mairie Annexe pour accueillir le public, procéder aux entretiens médicaux et à la vaccination.

GRUPE PARIS EN COMMUN

ESSENTIELLE SOLIDARITÉ

Depuis plus d'un an, la crise sanitaire a accentué les fragilités sociales, y compris dans notre arrondissement.

En tant qu'élus locaux, nous avons, plus que jamais, le devoir de mener une action efficace. Nous devons réfléchir vite, inventer de nouveaux moyens d'agir, au plus proche des besoins de tous et toutes.

Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur un incroyable réseau associatif, de nombreux

citoyen.ne.s engagé.e.s et, bien évidemment, nos services publics, notamment les services sociaux de proximité.

Ouverture d'une Bagagerie, accueil d'une nouvelle distribution alimentaire à destination des étudiants, travail important avec les maraudes et les services de la Ville sur la question des sans-abri, pérennisation de la collecte au profit des associations de solidarité à la Mairie, projet de point d'écoute solidaire afin d'offrir à celles et ceux qui cumulent souvent plusieurs difficultés sociales d'être accueillis, écoutés et orientés par des élu.e.s et/ou des bénévoles... ce ne sont que quelques exemples de cette solidarité qui ne s'est jamais arrêtée dans notre arrondissement.

Les questions sociales sont plus que jamais centrales au moment où les mesures sanitaires s'allègent sur fond de crise profonde. Comme toujours, les populations les plus précaires et fragiles en sont les premières victimes alors que de nouveaux publics se retrouvent également en très grande difficulté. Vos élu.e.s Génération.s sont dans cette période particulièrement mobilisé.e.s pour faire vivre cette solidarité si essentielle aujourd'hui.

GRUPE GÉNÉRATION.S

LA PROPRETÉ : PLUS QUE JAMAIS, UN ENJEU ÉCOLOGIQUE !

Nous avons appris avec joie la possibilité de réouverture des terrasses à partir du 19 mai. La Ville va reconduire son dispositif de terrasses éphémères qui permet de concilier le besoin de recréer du lien social après des mois de confinement, dans le respect des contraintes sanitaires, avec les impératifs économiques

des restaurants et cafés, si durement touchés par la crise. Nous plaçons à ce titre pour une gratuité d'installation jusqu'à la fin de l'été. Mais ces terrasses ne doivent pas se transformer en cauchemar pour les personnes habitant à proximité, notamment concernant l'exposition au bruit. Nous suivrons avec beaucoup de vigilance le respect de la fermeture à 22h mais aussi le maintien de continuités piétonnes sur les trottoirs, notamment pour les personnes en situation de handicap.

Le processus de pérennisation qui viendra ensuite devra permettre d'étudier au cas par cas chaque terrasse, au plus près des

arrondissements et des habitant.e.s des rues concernées. Le prochain Règlement des Etalages et Terrasses devra privilégier les établissements proposant des terrasses végétalisées, respectueux des règles de respect du voisinage et s'inscrivant dans des démarches d'écoresponsabilité : diminution des déchets, alimentation moins carnée, durabilité des matériaux...

LES ÉLU.E.S DU GROUPE ÉCOLOGISTE

RÉFLEXION SUR LA SÉCURITÉ DANS NOTRE ARRONDISSEMENT ET LA VIOLENCE ENTRE JEUNES QUI SÉVIT DANS NOS QUARTIERS

La situation de crise économique, et sanitaire, le manque de moyens de la protection sociale, mais aussi l'utilisation des réseaux sociaux peuvent expliquer cette spirale de violences meurtrières. Les jeunes sont livrés à

eux-mêmes, particulièrement en ce moment avec la fermeture des clubs de sport et de certaines maisons des jeunes. Ce sont avant tout des adolescents en souffrance, des jeunes en difficulté.

Nous pouvons en tant qu'élue.s de proximité, avoir une réflexion qui allie la sécurité, garantit la vie paisible des habitants, mais en même temps avoir une réflexion humaine et globale sur le contexte social, travailler avec les habitants, ce que nous faisons déjà, mais que nous pouvons améliorer, je reste persuadée que cette jeunesse, peut être rencontrant plus de difficultés que d'autre doit être aidée, portée vers des choix collectifs, sportifs, associatifs, aide aux devoirs, avec des actions de proximité, qui mérite réflexion, et déploiement

supplémentaire, de toutes et tous, avec une véritable prise en charge de l'aide apportée aux familles. Je reste persuadée que c'est par ces actions, que peut être amélioré le contexte de dérive, sans bien sûr naïvement rejeter l'intervention de la police, qui reste un élément primordial dans le respect de l'ordre public, cependant nous savons toutes que la stigmatisation, ou la condamnation des plus jeunes, souvent entre 12 et 15 ans, ne produisent pas les effets escomptés.

GRUPE PCF ANISSA GHAIDI ET CATHERINE CHEVALIER

LES HABITANTS DE PLAISANCE ONT DROIT À LA TRANQUILLITÉ ET À LA SÉCURITÉ

Les habitants de Plaisance n'en peuvent plus de la dégradation de leurs conditions de vie et de l'insécurité qui y règne avec des trafics, des agressions, des blessés, des bandes ayant quasi « colonisé » la place Louise Losserand.

Nous savons le Commissariat du 14^e très investi pour faire cesser ces troubles.

La Mairie du 14^e doit aussi, en urgence, assumer toutes ses responsabilités et elles sont grandes.

Nous lui demandons de :

- réaménager le fond de la place Louise Losserand ;
- installer une caméra de surveillance sur cette place ;
- maintenir une présence dissuasive des services de sécurité de la Mairie ;
- assurer la tranquillité et le gardiennage des squares ;
- rouvrir une voie d'accès pour les pompiers ;
- garantir la salubrité et l'hygiène publiques ;

- soutenir les habitants des logements sociaux lorsqu'ils protestent contre l'absence de gardien ou d'interlocuteur, la dégradation de leurs immeubles ainsi que l'insécurité qui règne dans les parties communes et dans les caves ;

- faire en sorte que les bailleurs sociaux de la Ville de Paris fassent preuve d'une tolérance zéro face aux locataires fauteurs de troubles. Les habitants ont besoin d'actions fortes et durables pour retrouver la tranquillité à laquelle ils ont droit.

MARIE-CLAIRE CARRÈRE-GÉE ET LES ÉLUS DU GROUPE « 100 % 14^e, UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE »

QUEL PARIS POUR DEMAIN ? LES ENJEUX DE LA RÉVISION DU PLU BIOCLIMATIQUE

La lutte contre le dérèglement climatique a été au cœur de l'actualité politique récente. S'il est navrant de constater que la politique nationale reste incapable de répondre aux

interpellations répétées du GIEC ou de la Convention citoyenne pour le climat, il reste important que les agglomérations s'emparent de ce sujet, elles qui seront touchées de plein fouet par le réchauffement et la raréfaction des ressources en eau. La révision du Plan local d'urbanisme (PLU) dit « Bioclimatique » est une occasion pour tous les Parisiens et Parisiennes de participer à un cadre réglementaire luttant contre la minéralisation à outrance. Il est temps de sanctuariser l'ensemble des espaces verts dans une ville qui compte parmi les plus denses

du monde. De l'îlot Reille au futur site de La Rochefoucauld, les enjeux pour le 14^e sont capitaux. Les élus de tous bords doivent se mobiliser avec les habitants et apporter des solutions rationnelles et raisonnables. Ce PLU est l'occasion d'une construction démocratique et d'une concertation avec toutes les communes limitrophes.

CÉDRIC VILLANI LE NOUVEAU PARIS

TERRASSER LA COVID !

Quoi de plus doux, qu'un soir de juin à la terrasse d'un café parisien, à écouter le bruissement de la ville que l'on croyait elle-même terrassée par la Covid ! Tel est pris qui croyait prendre. Co-vides ton verre, camarade, car bistrot, restaurants, cafés, bouillons, auberges, beuglants, et autres commerces sont de nouveau ouverts, leurs terrasses offertes, et Paris reprend vie ! Cependant, sur les 60 000 PME

frappés d'interdictions ou de couvre-feu, pendant presque un an, combien se remettront lentement de la chute de leur chiffre d'affaires, de l'appauvrissement de la valeur de leur fonds. Face à des problèmes importants de trésorerie, à un niveau de stock invendu croissant, à l'annulation de leurs investissements, à la hausse de l'endettement autant d'impacts qui aggravent le risque de fermeture de magasins et pertes d'emplois à Paris, il faut, quoiqu'il en coûte, une mobilisation déterminée de la Mairie de Paris, et de la préfecture de police. Piétonnisation éphémère de nouvelles rues, et de nouveaux

quartiers, exonération jusqu'à la fin de l'année des droits de terrasses et d'étalage, de leurs extensions dans le respect de la quiétude des riverains, création de commissions de régulation sous la responsabilité des maires d'arrondissements pour lutter contre les nuisances sonores et les constructions abusives, vigilance de tous les instants. Bref, il faut un « effet Maire durable » dans cette période transitoire.

ÉRIC AZIÈRE CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT UDI

Aimer l'été

dans le 14^e

De la culture, du sport
et des loisirs gratuits, pour toutes
et tous, tout l'été et dans chaque quartier!

Programme : mairie14.paris.fr

Du 19 juin au 12 septembre 2021